

Parcs (niveaux de service offerts au public) : Résultats de juillet 2020 - juin 2021														
Opérations														
Piliers	Objectifs du Bureau	Service	Division	Nom du service	Sous-service	Clients visés	Définition du service	Volet du service	Niveau de service actuel	Cible atteinte 2020-2021	Cible atteinte 2019-2020	Cible atteinte 2018-2019	Résultats/Commentaires	
Culture	Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Moncton grâce à des infrastructures récréatives et sportives qui favorisent le bien-être et une vie saine; investir dans la végétation et la préservation des parcs, des sentiers et des espaces verts.	Opérations	Parcs	Accès aux parcs et aux espaces ouverts	Entretien des parcs et des espaces ouverts - Sentiers - Horticulture - Terrains de sport - Gazon - Équipement des terrains de jeux - Collecte des ordures - Boulevards - Terrains des installations - Couloirs écologiques	Service public offert aux utilisateurs des parcs et des espaces ouverts pour leur permettre d'avoir accès à ces parcs et espaces afin de se consacrer à des activités de loisirs		Entretien des pelouses	<ul style="list-style-type: none"> Parcs, terrains et installations municipales de la catégorie A – service hebdomadaire à partir du début de la croissance du gazon, ce qui correspond généralement à la première ou à la deuxième semaine de mai, jusqu'aux environs du jour du Souvenir. On s'assurera que le gazon garde une hauteur nominale de 7,6 cm. Par temps sec et lorsque la croissance est lente, il n'est sans doute pas nécessaire de couper le gazon; il faut toutefois mener une surveillance hebdomadaire pour s'assurer que le niveau de service est respecté. Cible: 95 % des cas 	100 %	Oui	-	On a inspecté chaque semaine le gazon en veillant à respecter la hauteur ciblée de 7,6 cm.	
								Entretien des pelouses	<ul style="list-style-type: none"> Parcs, terrains et installations municipales de la catégorie B – service hebdomadaire à partir du début de la croissance du gazon, ce qui correspond généralement à la première ou à la deuxième semaine de mai, jusqu'aux environs de l'Action de grâce. Après l'Action de grâce, le service est assuré en fonction des plaintes et des ressources disponibles. On s'assurera que le gazon garde une hauteur nominale de 7,6 cm. Par temps sec et lorsque la croissance est lente, il n'est sans doute pas nécessaire de couper le gazon; il faut toutefois mener une surveillance hebdomadaire pour s'assurer que le niveau de service est respecté. Cible: 95 % des cas 	Oui	Oui	-		
								Entretien des pelouses	<ul style="list-style-type: none"> Parcs, terrains et installations municipales de la catégorie C – service hebdomadaire à partir du début de la croissance du gazon, ce qui correspond généralement à la première ou à la deuxième semaine de mai, jusqu'aux environs de la fête du Travail. Après la fête du Travail, le service est assuré en fonction des plaintes et des ressources disponibles. On s'assurera que le gazon garde une hauteur nominale de 7,6 cm. Par temps sec et lorsque la croissance est lente, il n'est sans doute pas nécessaire de couper le gazon; il faut toutefois mener une surveillance hebdomadaire pour s'assurer que le niveau de service est respecté. Cible: 95 % des cas 	Oui	Oui	-		
								Entretien des terrains de sport	Nombre de jours au cours desquels tous les terrains de sport sont disponibles pour des réservations (sans tenir compte des conditions météorologiques et s'il n'y a pas de travaux de réaménagement; d'après le niveau de service satisfaisant pour les groupes d'utilisateurs).	Oui	Oui	Oui	Les terrains ont été disponibles pour 40 279 heures de réservation.	
								Citoyens et touristes	Entretien horticole – Aménagements floraux	<ul style="list-style-type: none"> Enlèvement des plantes annuelles avant les chutes de neige Cible : 95 % des cas 	100 %	Oui	Oui	On a laissé les plantes plus longtemps puisque la météo de l'automne était favorable.
									Entretien horticole – Aménagements floraux	<ul style="list-style-type: none"> Composition florale plantée après le dernier gel du sol Cible : 95 % des cas 	Non	Non	-	On a effectivement terminé les travaux le 2 juillet, ce qui est bien puisqu'il a fallu réduire les effectifs à cause de la COVID-19, sans diminuer le nombre de fleurs.
									Entretien horticole – Enlèvement des pots de fleurs	<ul style="list-style-type: none"> On veille à ce que les pots et les jardinières de fleurs de la zone d'amélioration des affaires restent en bon état le plus longtemps possible et on les enlève quand les végétaux perdent leurs qualités esthétiques. Cible : 95 % des cas 	100 %	Oui	Oui	Nous avons laissé les pots de fleurs plus longtemps à l'extérieur parce qu'ils avaient toujours fière allure. Nous les avons enlevés avant l'Halloween.
								Entretien horticole – Aménagements floraux – Installation des pots de fleurs	<ul style="list-style-type: none"> Les pots et les jardinières de fleurs sont installés dans la zone d'amélioration commerciale au plus tard dans la dernière semaine de juin chaque année. 95 % des cas 	100 %	Oui	Non	Installation les 29 et 30 juin 2021	

Culture	Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Moncton grâce à des infrastructures récréatives et sportives qui favorisent le bien-être et une vie saine; investir dans la végétation et la préservation des parcs, des sentiers et des espaces verts.	Opérations	Parcs	Accès aux parcs et aux espaces ouverts	Entretien des parcs et des espaces ouverts - Sentiers - Horticulture - Terrains de sport - Gazon - Équipement des terrains de jeux - Collecte des ordures - Boulevards - Terrains des installations - Couloirs écologiques	Citoyens et touristes	Service public offert aux utilisateurs des parcs et des espaces ouverts pour leur permettre d'avoir accès à ces parcs et espaces afin de se consacrer à des activités de loisirs	Entretien horticole – désherbage, coupage des bordures et paillage	<ul style="list-style-type: none"> Tous les massifs floraux doivent être débarrassés de 80 % de leurs mauvaises herbes pour la saison de la croissance. Cible : 95 % des cas 	Oui	Non	Oui		
								Entretien horticole – désherbage, coupage des bordures et paillage	<ul style="list-style-type: none"> Tous les arbustes et toutes les plantes annuelles doivent être réduits en paillis et être délégués une fois par saison et être débarrassés des mauvaises herbes au moins trois fois par saison. Cible : 95 % des cas 	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Désherbage = cible atteinte Coupage des bordures = cible non atteinte; nous avons mis l'accent sur les parcs de priorité A, à cause de la COVID-19. Paillage = cible non atteinte; nous avons mis l'accent sur les parcs de priorité A, à cause de la COVID-19. 	
								Entretien horticole – désherbage, coupage des bordures et paillage	<ul style="list-style-type: none"> Tous les arbustes et toutes les plantes annuelles doivent être émondés (arbustes) ou divisés (plantes annuelles) à raison d'au moins une fois toutes les trois saisons. Cible : 95 % des cas 	Non	Oui	Oui		
								Utilisateurs des sentiers	Entretien des sentiers	Sentiers asphaltés/sentiers pédestres inspectés chaque année; inspection, réparation et émondage chaque année au besoin.	Oui	Oui	Oui	51 km de sentiers inspectés au printemps et à l'automne pour l'émondage et les réparations nécessaires.
								Utilisateurs des parcs et des espaces ouverts	Entretien des terrains de jeux et autres - Collecte des déchets	Parcs, terrains et installations municipales de la catégorie A : Les déchets doivent être ramassés deux fois par semaine pendant la saison estivale ou plus souvent au besoin.	Oui	Oui	Oui	Nous avons aussi consacré plus de temps au nettoyage des sites de campement.
										Parcs, terrains et installations municipales de la catégorie B : Les déchets doivent être ramassés au moins une fois par semaine ou plus souvent au besoin.	Oui	Oui	Oui	Nous avons aussi consacré plus de temps au nettoyage des sites de campement.
										Parcs, terrains et installations municipales de la catégorie C : Les déchets doivent être ramassés au moins une fois toutes les deux semaines ou plus souvent au besoin.	Oui	Oui	Oui	Nous avons aussi consacré plus de temps au nettoyage des sites de campement.
									Entretien des terrains de jeux - Équipement de jeux	<ul style="list-style-type: none"> Protocole d'installation : Il faut sélectionner l'équipement de concert avec les groupes d'intervenants du quartier ainsi qu'avec le personnel de l'entretien afin de choisir le meilleur équipement et le meilleur emplacement pour chaque site. Cible: 100 % des cas 	Oui	Oui	Oui	
									Entretien des terrains de jeux - Équipement de jeux	<ul style="list-style-type: none"> Inspection annuelle : Il faut procéder chaque année, à une inspection visuelle minutieuse de l'ensemble des écrous, boulons, soudures, surfaces et points de fixation et en enregistrer les résultats. Il faut aussi procéder soumettre les pièces mobiles à des essais physiques. On doit programmer par priorité les travaux de correction des lacunes et des défauts Cible: 95 % des cas 	Oui	Oui	Oui	
								Entretien des terrains de jeux - Équipement de jeux	<ul style="list-style-type: none"> Inspection hebdomadaire : Il faut procéder à une inspection visuelle générale afin de relever les défauts évidents ou les problèmes nouveaux. Cible: 95 % des cas 	Oui	Oui	Oui		

Culture	Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Moncton grâce à des infrastructures récréatives et sportives qui favorisent le bien-être et une vie saine; investir dans la végétation et la préservation des parcs, des sentiers et des espaces verts.	Opérations	Parcs	Accès aux parcs et aux espaces ouverts	Entretien des parcs et des espaces ouverts - Sentiers - Horticulture - Terrains de sport - Gazon - Équipement des terrains de jeux - Collecte des ordures - Boulevards - Terrains des installations - Couloirs écologiques	Service public offert aux utilisateurs des parcs et des espaces ouverts pour leur permettre d'avoir accès à ces parcs et espaces afin de se consacrer à des activités de loisirs	Entretien des terrains de jeux - Équipement de jeux	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des surfaces de protection : Les zones de sable de sécurité doivent rester de niveau et avoir la profondeur voulue, conformément aux normes de l'Association canadienne de normalisation, et doivent être débarrassées de 80 % des mauvaises herbes. Il faut chaque année retourner le sable dans toutes les zones de sable. Cible: 95 % des cas 	100 %			<ul style="list-style-type: none"> Les protocoles d'installation ont été respectés. Tous les niveaux d'inspection ont été atteints. On a assuré l'entretien des surfaces de protection.
					Opérations hivernales - Déneigement		<ul style="list-style-type: none"> Toutes les zones de niveau 1 doivent être déneigées dans un délai de 24 heures Cible: 90 % des cas 	Oui				
					Opérations hivernales - Déneigement		<ul style="list-style-type: none"> Toutes les zones de niveau 2, dans un délai de 48 heures Cible: 90 % des cas 	Oui				
					Opérations hivernales - Déneigement		<ul style="list-style-type: none"> Toutes les zones de niveau 3, dans un délai de 72 heures. Cible: 90 % des cas 	Oui	Oui	Oui		
					Opérations hivernales - Épandage du sable et du sel		<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il est tombé de la neige, il faut épandre du sable ou du sel dans un délai de 24 heures dans toutes les zones de niveau 1 Cible: 95 % des cas 	Oui				
					Opérations hivernales - Épandage du sable et du sel		<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il est tombé de la neige, il faut épandre du sable ou du sel dans un délai de 48 heures dans toutes les zones de niveau 2 Cible: 95 % des cas 	Oui				
					Opérations hivernales - Épandage du sable et du sel		<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il est tombé de la neige, il faut épandre du sable ou du sel dans un délai de 72 heures dans toutes les zones de niveau 3 Cible: 95 % des cas 	Oui	Oui	Oui		
					Opérations hivernales - Patinoires en plein air		<ul style="list-style-type: none"> Patinoires dont la surface est réfrigérée en service 100 jours par saison Cible : 90 % des cas 	73 %	Non	Oui	73 jours en service en raison des fermetures périodiques conformément aux consignes sanitaires de la Santé publique	
							<ul style="list-style-type: none"> Patinoires dont la surface est naturelle en service 50 jours par saison Cible : 90 % des cas 	24 %	Non	Oui	24 jours en service en raison du mauvais temps et des restrictions sanitaires	
					Opérations sur les pistes de ski		<ul style="list-style-type: none"> Pistes de ski en service 51 jours par saison Cible : 90 % des cas 	Oui	Oui	-		

Culture	Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Moncton grâce à des infrastructures récréatives et sportives qui favorisent le bien-être et une vie saine; investir dans la végétation et la préservation des parcs, des sentiers et des espaces verts.	Opérations	Parcs	Accès aux parcs et aux espaces ouverts	Entretien des parcs et des espaces ouverts - Sentiers - Horticulture - Terrains de sport - Gazon - Équipement des terrains de jeux - Collecte des ordures - Boulevards - Terrains des installations - Couloirs écologiques	Citoyens et propriétaires d'habitations	Service public offert aux propriétaires et aux résidents voisins pour qu'ils aient accès aux commodités et aux fonctions des arbres.	Suite donnée aux appels	<ul style="list-style-type: none"> Il faut procéder à des inspections et contacter les clients dans un délai d'au plus 5 jours ouvrables pour donner suite à toutes les demandes non urgentes de travaux d'émondage ou d'inspection des arbres Cible : 90 % des cas 	5,28 jours	Non	Oui	
					Propriétaires d'habitations	Plantation		<ul style="list-style-type: none"> Tous les arbres ont été plantés pendant la saison optimale de plantation; le taux de mortalité a été inférieur à 6 % pendant la durée de la garantie. Cible : 90 % des cas 	Oui	Non	-	278 arbres plantés au printemps 2021	
				Forêt urbaine	Arbres des boulevards (arbres de rue) - Émondage et abattage pour des raisons de sécurité publique - Plantation et aménagement des sites non boisés	Exploitants de véhicules	Service public offert aux utilisateurs des parcs et des espaces ouverts pour leur permettre d'avoir accès à ces parcs et espaces afin de se consacrer à des activités de loisirs.	Dégagement des rues	<ul style="list-style-type: none"> Dans les rues, la hauteur libre sous le couvert forestier doit être de 4,3 mètres (14 pieds). Cible : À déterminer selon la demande. Cf. le commentaire. 	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Nous réunissons actuellement les données. Nous avons mesuré au laser environ 13 % du couvert forestier de la Ville.
						Piétons		Dégagement des trottoirs	<ul style="list-style-type: none"> Sur les trottoirs, la hauteur libre sous le couvert forestier doit être de 2,4 mètres (8 pieds). Cible : À déterminer selon la demande. Cf. le commentaire. 	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Le couvert forestier des trottoirs n'a pas encore été mesuré au laser.
					Citoyens	Enlèvement des souches		<ul style="list-style-type: none"> Il faut enlever les souches dans les 30 jours de l'abattage des arbres. Cible : 90 % des cas 	Non	Non	Non	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons actuellement 175 souches. 36 dans les parcs 137 pour les rues On prévoit d'enlever toutes les souches à l'automne 2021. 	